Présentation de l'enquête

Contexte

L'enquête Titres Courts 2015 s'inscrit dans la lignée d'une longue série d'enquêtes, menées chacune auprès des utilisateurs franciliens d'un type de titre particulier. Comme les précédentes enquêtes, cette dernière, axée sur l'utilisation des titres courts (tickets, billets...) *[cf présentation de ces titres en page 2]* permet d'acquérir une connaissance fine de la clientèle : ses caractéristiques, sa mobilité et ses comportements d'achat, et fournit les éléments nécessaires aux simulations de politique tarifaire.

Île-de-France Mobilités lance actuellement un vaste Programme de Modernisation de la Billettique, dans lequel figure notamment la migration de la billetterie magnétique vers des supports télébillettiques. L'enquête Titres Courts, mine d'informations sur ces titres, constitue une aide précieuse pour éclairer les études nécessaires à la réalisation de ce programme.

L'enquête

L'enquête, confiée à TNS-Sofres à la suite d'un appel d'offres ouvert, s'est déroulée (pour sa partie Terrain *[contact avec les interviewés]*) entre mai 2014 et mai 2015.

L'enquête s'est déclinée en 3 volets :

- Contact par téléphone d'environ 5 500 franciliens[1], et recueil de données d'ordre général sur le profil de la personne et sur l'utilisation des Transports en Commun (TC), des forfaits, et des titres courts (fréquence, régularité...), permettant de dresser un Panorama d'ensemble sur l'utilisation que fait la population francilienne (d'au moins 4 ans) des différents titres *(les < 4 ans voyagent gratuitement)*.
- Relevé des déplacements en Transports en Commun (TC) avec des titres courts sur 4 semaines[2], par téléphone ou internet au choix, auprès d'un peu plus de 8 000 utilisateurs sur les 12 derniers mois, de façon à obtenir une photographie représentative des utilisations de titres courts sur un mois moyen (hors vacances scolaires). L'échantillon des interviewés s'étant déplacé au moins une fois avec un titre court sur les 4 semaines comporte 6 000 personnes.
- Interview de 3 000 utilisateurs de titres courts sur les conditions d'achat et d'utilisation de ces titres.

[1] tirés aléatoirement, avec quotas et redressement sur les caractéristiques socio-démographiques et le forfait possédé. Un sur-échantillon a été tiré pour compléter les 5 500 et pouvoir étudier des populations faibles en effectif comme les possesseurs de forfait Améthyste, Solidarité Transport ou Gratuité Transport.

[2] hors vacances scolaires pour assurer une homogénéité des relevés de déplacements (éviter notamment d'avoir certains détenteurs de forfaits interrogés sur 4 semaines dont 2 de vacances, d'autres sur 4 semaines hors vacances) et pouvoir dresser des dispersions valables de nombre de déplacements,... sur 4 semaines.
Les enquêtés utilisant de façon régulière les titres courts n'ont eu à remplir leurs déplacements que sur 1 semaine ; on considère pour eux que les 3 autres semaines virtuelles sont identiques à la première.

Les titres courts

Le **ticket t+** : valable sur tous les bus, tramways, TZen, métros, et RER dans Paris, il permet toutes les correspondances

- sur les réseaux de surface bus, tram, TZen, dans la limite d'1h30 entre la première et la dernière validation[3], OU
- sur les métros et RER dans Paris, dans la limite de 2h à partir de la validation d'entrée sur le réseau.

Le Ticket d'accès à bord (TAB) est vendu à l'unité dans le bus et n'est valable que pour le trajet concerné. Il ne permet pas de correspondance.

Le prix du t+ ne dépend pas de la distance.

Le **billet Origine-Destination**, **ou billet banlieue**, est valable sur un parcours ferré (succession de trajets ferrés) défini entre une gare d'origine et une gare de destination, Paris n'en constituant qu'une.

Il permet la correspondance dans Paris avec le métro, ou le RER intra-muros.

Son prix varie selon la distance.

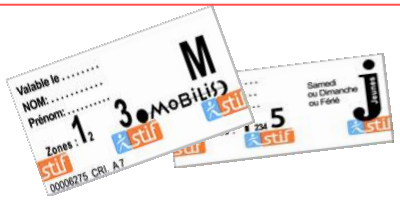

Le **Mobilis** et le **Ticket Jeunes Week-end** sont des forfaits journaliers permettant de voyager à l'intérieur des zones choisies (1-2, 1-3, 1-4 ou 1-5 pour Mobilis, 1-3, 1-5, 3-5 pour TJ) sur tous les modes sauf Filéo, Orlyval, Orlybus, Roissybus et le RER B pour accéder à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle. Le ticket Jeunes est dédié aux moins de 26 ans et est utilisable un samedi, un dimanche ou un jour férié.

Le **Paris-Visite**, valable 1, 2, 3 ou 5 jours consécutifs, permet de voyager à l'intérieur des zones (1-3 ou 1-5) sur tous les modes sauf Filéo, et de bénéficier d'avantages culturels ou commerciaux. Il est destiné avant tout aux non-franciliens, mais peut intéresser certains franciliens du fait des offres commerciales associées, ou parce que certains zonages peuvent, sous certaines conditions d'utilisation, avoir un tarif plus avantageux qu'un Mobilis.

L'ensemble de ces titres sont appelés **Titres courts** en raison de leur courte durée de validité (<= 5 jours).

Ci-dessous le résultat des ventes 2016 (année pleine post - mise en place des forfaits Toutes Zones) par titre : nombre d'unités vendues et chiffre d'affaire correspondant.

Ventes 2016	Titre court	Tickets t+	Billets banlieue	Billets aéroport (Orlyval, Orlybus, Roissybus)	Mobilis	Tickets Jeunes	Paris Visite	Ensemble
	Millions d'unités	424,4	97,0	2,5	3,9	1,7	1,9	**531,5**
	%	79,9%	18,3%	0,5%	0,7%	0,3%	0,4%	**100%**
	CA *(M€)*	609	377	23	43	9	46	**1107**
	%	55,0%	34,1%	2,0%	3,9%	0,8%	4,1%	**100%**

[3] à l'exception de certaines lignes régulières, sur lesquelles, par ailleurs, un nouveau t+ est nécessaire toutes les 5 sections (environ 12,5 km)

Remarque :
Les Tickets Jeunes Week-end et les Paris-Visite ne seront étudiés qu'au travers des questions déclaratives du premier volet de l'enquête, car ils représentent des volumes trop faibles d'interviews d'utilisateurs sur 4 semaines pour faire l'objet d'analyses de mobilité, ou d'achat/utilisation. De même, pour le Mobilis, certaines exploitations ne seront pas traitées, pour la même raison.

Traitements des résultats

Le terrain de l'enquête Titres Courts s'est déroulé entre mai 2014 et mai 2015, soit **avant la mise en place des forfaits Toutes Zones**. Pour prendre en compte cet effet, et se positionner en situation post-déploiement des forfaits Toutes Zones, plusieurs manipulations sont nécessaires :

- considérer que les porteurs de forfait Imagine'R, ou Navigo ou Solidarité Transport hors zonages 2-3, 3-4, 4-5, n'utilisent désormais plus de titres courts pour voyager au delà de leurs zones.
  → **Ce premier phénomène, quantifiable de façon précise, a été pris en compte dans les résultats.**
- considérer que les personnes sans forfait, ou ayant un forfait 2-3, 3-4 ou 4-5, et dépensant en titres courts une somme suffisamment importante, auraient intérêt à "passer" à un forfait Toutes zones. Dans la pratique, d'autres critères que la rationalité interviennent dans le choix que font les usagers de leur titre courant, et les transferts de titres ne sont pas quantifiables sans des arbitrages.
  → **Ce second effet, qui dans la plupart des exploitations reste marginal, n'a donc pas été intégré dans les résultats.**

Nomenclature

Un déplacement...

... est défini comme le fait d'aller d'un point à un autre pour un motif déterminé, en utilisant un ou plusieurs modes de transport successifs.

Un parcours...

... est une partie d'un déplacement. On distingue les parcours ferrés des parcours routiers. Un parcours ferré est constitué d'une succession ininterrompue de modes ferrés (train, RER, métro), un parcours routier est constitué d'une succession ininterrompue de modes routiers (bus, TZen, tramway).

De la même manière, on différencie les parcours ticket t+ des parcours billet O/D, etc...

Un trajet...
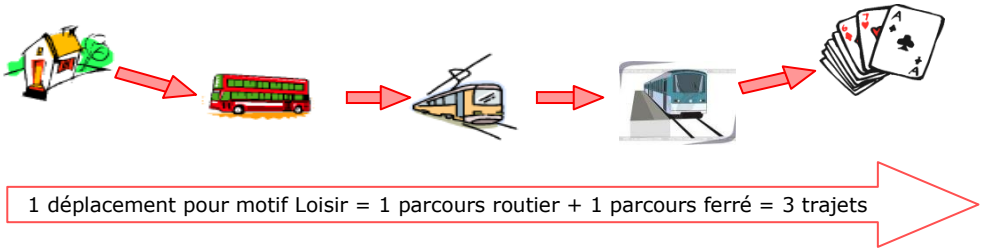
... est défini comme le fait d'aller d'un point à un autre en utilisant un seul véhicule.